

Résumé d'évaluation

Urgence Electricité Mopti

Pays : Mali

Secteur : Energie

Évaluateur : **Espelia – Gret – Genre et Ville. Equipe coordonnée par Jérôme Levet**

Date de l'évaluation : **Octobre 2019 à Juillet 2020**

Données clés de l'appui AFD

Numéro de projet : CML 1330

Montant : 4 112 000 €, dont 750 000 € de l'AFD

Taux de décaissement de la subvention AFD : 100 %

Taux de décaissement de l'autofinancement d'EDM : 9,5%*

Signature de la convention de financement : 27 avril 2013

Date d'achèvement (révisée) : 30 septembre 2017

Durée : 4 ans

Contexte

En 2012 et 2013, le Mali connaît l'une des plus graves crises de son histoire.

En janvier 2012, l'éclatement d'un mouvement de rébellion indépendantiste au nord du pays entraîne un coup d'État militaire le 22 mars 2012, et l'occupation des principales villes du nord par des groupes armés indépendantistes et islamistes (notamment Gao, Kidal et Tombouctou).

Le 10 janvier 2013, la prise de la ville de Kona au centre du pays, menaçant directement Bamako, déclenche l'entrée en guerre de la France et d'une coalition militaire internationale. Les djihadistes sont alors rapidement repoussés et les villes du nord reprises.

A la suite de l'intervention militaire, l'État français souhaite accompagner le redémarrage des services de base (eau et électricité) dans les villes du nord affectées par le conflit.

A Mopti, ville importante du centre du pays située à la lisière de la zone de conflit, la crise avait entraîné un important afflux de réfugiés et d'importants délestages.

Ainsi, le support de la France se traduit notamment par le projet « Urgence Electricité Mopti », dédié au renforcement et à la réhabilitation de la production et de la distribution d'électricité de la ville.

Depuis 2013, la situation sécuritaire malienne ne s'est pas améliorée. Le conflit s'est transformé en une guérilla d'abord au nord à partir de 2013, elle s'est étendue au centre du pays à partir de 2015. La montée de l'insécurité au centre, dans une zone délaissée par l'État, a entraîné une montée des violences interethniques.

Intervenants et mode opératoire

La maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre du projet ont été confiées à Energie du Mali (EDM) société nationale d'électricité du pays.



Objectifs

Objectifs du projet

Réhabiliter et renforcer les équipements de production et de distribution d'électricité du réseau de Mopti et Sévaré pour relancer l'activité économique, contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de la population et renforcer la légitimité de l'État malien fortement affecté par la crise sécuritaire.

Réalisations attendues

Le projet prévoyait les réalisations suivantes :

- La révision de groupes
- L'acquisition de pièces de rechange
- Le dépannage de groupes
- L'acquisition de consommables
- L'acquisition de 2 groupes de 1 MW chacun
- L'achat de combustible pour 3 mois
- Le renforcement du réseau de distribution
- La réhabilitation de lignes de distribution
- Le renforcement postes de distribution
- L'amélioration des réseaux d'éclairage public

Objectifs de l'évaluation

L'évaluation vise à formuler un jugement crédible et indépendant sur le bien-fondé, la mise en œuvre et les effets du projet, afin de permettre à l'AFD de tirer les leçons de l'intervention, de promouvoir un dialogue renforcé sur les résultats avec ses partenaires et d'assurer une information objective sur la bonne utilisation des fonds publics mis en œuvre.

* EDM n'a pas été en mesure de justifier une importante partie de son cofinancement

Appréciation de la performance

Pertinence

Plutôt satisfaisante (C). Les objectifs du projet sont jugés pertinents : à l'issue du conflit, il était justifié d'intervenir à Mopti pour aider EDM à améliorer le service d'électricité. Vu le contexte, il était pertinent de s'appuyer sur EDM pour évaluer les besoins du projet. Toutefois, le contexte de l'intervention ne relevait pas véritablement de « l'urgence » au sens humanitaire du terme, il aurait donc été possible et souhaitable, de renforcer la phase d'instruction du projet, ce qui en aurait amélioré la pertinence, l'exécution et le suivi. En effet, le document de projet, soit la Note de Présentation du Projet CML 1330, manque d'une analyse documentée de la situation initiale, permettant d'établir des liens logiques et précis entre ses objectifs, ses cibles et ses activités. Les activités trop nombreuses, ne sont pas assez détaillées et les indicateurs de suivis quantifiés manquent pour suivre et évaluer l'atteinte des objectifs.

Cohérence

Plutôt insatisfaisante (D). Globalement le projet n'a pas été réalisé en cohérence avec d'autres actions de l'AFD, ou d'autres actions locales ou du même secteur. Pour maximiser les effets du projet, il aurait été souhaitable de rechercher des synergies avec d'autres actions et acteurs du secteur économique et social.

Efficacité

Plutôt satisfaisante (C). Faute de données disponibles, il n'est pas possible de juger l'efficacité de l'ensemble du projet tel qu'il apparaît dans la convention de financement. Toutefois, en ne tenant compte que des activités qu'il a été possible de documenter, de la très probable diminution des délestages entraînée par l'installation du groupe et de la marge de progression des raccordements, l'efficacité du projet a été jugée plutôt satisfaisante par l'équipe d'évaluation.

Efficience

Plutôt insatisfaisante (D). Le projet a connu une instruction rapide et a mobilisé peu de ressources humaines, mais certainement au détriment de la qualité de sa conception et de son suivi. Si l'on ne considère que les activités documentées (26% du budget global), le projet a été efficace au niveau budgétaire. Enfin, le projet accuse globalement un retard considérable (4 ans au lieu de 6 mois), ce qui est paradoxal pour un projet d'urgence. Toutefois, l'activité prioritaire, c'est à dire l'installation d'un nouveau groupe, a été traitée relativement rapidement ce qui a permis de répondre au problème le plus important, à savoir la diminution des délestages. Le projet a souffert d'une communication déficiente et d'un suivi insuffisant, causes de son retard et de l'absence d'information sur une importante partie des activités menées.

Impact

Plutôt satisfaisant (C). Il est impossible de prouver objectivement que le projet a engendré les effets attendus. Cependant, nous pouvons supposer que la diminution des coupures, qui est fort probable même si elle n'est pas chiffrée, et surtout les nouveaux raccordements réalisés dans le cadre du projet, ont contribué à l'amélioration du fonctionnement des entreprises et l'amélioration des conditions de vie des habitants de Mopti et Sévaré, en particulier des 766 ménages, soit environ 4440 personnes, nouvellement connectés. Il est toutefois regrettable que le projet ne leur ait pas apporté un service d'éclairage public.

Durabilité

Plutôt satisfaisante (C). Le groupe, élément le plus critique du projet puisqu'il impacte tout le service électrique, est particulièrement bien géré. Il devrait fonctionner correctement au moins jusqu'à 2025. Les réseaux sont moyennement bien construits et gérés, et de premiers défauts notables ont été remarqués. Le risque de voir un support de câble tomber est réel, cela pourrait impacter le service sur les tronçons de réseaux concernés. Toutefois, les problèmes sur les réseaux sont à relativiser : ils n'impactent que les quartiers qu'ils desservent, EDM dispose des capacités techniques pour réaliser la maintenance et elle peut être échelonnée en fonction des besoins et des moyens. Nous pouvons considérer que le raccordement définitif des quartiers ciblés est un acquis du projet. Le risque majeur de voir le service se dégrader est plutôt à chercher du côté d'EDM, dont les difficultés financières persistent.

Conclusions et recommandations

Les réalisations du projet sont :

- l'ajout d'une capacité de 1,4 MW dans la centrale de Sévaré ;
- des extensions de réseau dans 6 quartiers de Mopti et Sévaré (construction de 6 km de lignes HT, 30 km de lignes BT, pose de 6 transformateurs totalisant une puissance de 1 710 kVA).

Elles ont eu pour effet :

- la production de 26 554 MWh supplémentaires entre 2014 et 2019, soit en moyenne 4 426 MWh/an ;
- le raccordement de 802 nouveaux clients, dont 766 ménages, 27 entreprises et 9 services publics (bilan à mars 2020).

Même s'il n'est pas possible de le prouver objectivement faute de données de suivi, ces réalisations ont très certainement eu un impact positif sur la qualité de service électrique (réduction des coupures) et sur les conditions de vie de la population.

Malgré une conception moyenne, un suivi insuffisant et un retard global important, la performance du projet est jugée plutôt satisfaisante. Il a en effet atteint son objectif principal, à savoir la diminution des délestages dès 2014.

L'analyse du projet invite à formuler les recommandations suivantes :

- **Une situation d'urgence ou d'insécurité ne dispense pas de soigner le montage des projets.** L'AFD aurait dû être plus rigoureuse dans la définition des besoins, des objectifs, des cibles et des activités du projet, et mobiliser les ressources humaines nécessaires pour compenser son manque d'expertise dans le domaine à l'époque.
- **Adapter la complexité des projets aux moyens disponibles et à la capacité des acteurs.** Un projet comportant moins d'activités, sans cofinancement et faisant appel à un tiers pour son suivi aurait certainement été plus adapté à la situation.
- **Distinguer les problématiques liées à l'urgence de celles liées à l'insécurité.** En l'occurrence, le projet de Mopti ne relevait pas véritablement de l'urgence au sens humanitaire du terme.
- Dans une **situation d'urgence, aménager les procédures pour gagner du temps** : raccourcir les délais de consultation, contrôles Ex Post plutôt qu'Ex Ante, recours à des contrats cadres ou des centrales d'achats validés.
- Dans une **situation sécuritaire dégradée, adapter le suivi** : s'appuyer sur des outils numériques en ligne et des acteurs locaux indépendants, augmenter la régularité des rapports)